

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 juillet 2025

TRANSPOSITION DES ACCORDS NATIONAUX INTERPROFESSIONNELS - (N° 1617)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 133

SOUS-AMENDEMENT

présenté par
M. Turquois

à l'amendement n° 126 (Rect) du Gouvernement

ARTICLE 10

À l'alinéa 19, substituer aux mots :

« votés en »

les mots :

« ouverts par la ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.